

## Jour de mariage

Samedi 25 juin, cinquième mariage civil aux Varennes depuis 2019, ce qui confirme que la cérémonie républicaine a toujours le vent en poupe.

C'est une enfant du village, Elodie Mercadal, 35 ans, fille de Chantal et Francis, qui s'est unie à Alexandre Prévot, 40 ans, sous le regard de leurs deux enfants, Paul et Enzo, de la famille et de nombreux amis, eux-aussi accompagnés de leur progéniture. Et en l'absence du maire et de son adjointe, Emmanuel Jean, conseiller municipal a officié, avec le concours d'Iris Bardin, également conseillère. Monsieur Jean, dont le père était menuisier et élu aux Varennes (il a d'ailleurs marié son fils), connaissait bien la mariée et était donc très ému ! Il a accueilli le couple aux brins de blé devant la salle communale puis l'a invité à entrer, la foule des participants se répartissant entre le dedans et le dehors, au regard de la capacité de la salle... Après la lecture des articles 212 à 215 du code civil et la question de l'existence ou non d'un contrat de mariage, le représentant municipal a demandé leur consentement aux futurs époux qui ont répondu « oui » clair et fort. Leurs deux fils ont alors présenté les alliances sur deux rondins de bois et une salve d'applaudissements s'est élevée.

Après les signatures des nouveaux mariés et des témoins, la sortie s'est faite sous des envolées de pétales de roses. Ces moments inoubliables ont bien sûr été immortalisés en photos avant le départ pour le lieu de la fête, au domaine Bruyère de Massias, à Revel. Le conseiller Jean pouvait enfin souffler et profiter de la liesse générale !

Roselyne GUILLEMET – Non paru, la Dépêche ayant supprimé les articles de mariage, sauf exception, depuis une dizaine d'années...

